

LES WEB CONFÉRENCES SAGE, UN ÉCLAIRAGE SUR LES TEXTES DE LOI QUI FONT L'ACTUALITÉ DE VOTRE ENTREPRISE.

L'inflation législative est un mal moderne. En France, le nombre de pages imprimées chaque année dans le Journal Officiel est passé en vingt ans de 15 000 à 23 000. Le Recueil des lois de l'Assemblée Nationale, qui comptait seulement 433 pages en 1973 approchait des 4000 trente ans plus tard !

Dans ce maquis inextricable et en mutation permanente, nombreux sont les lois, décrets, normes et réglementations qui ont un impact direct ou indirect sur la vie, la gestion et la fiscalité des entreprises. Occupé à la gestion quotidienne de votre activité, vous n'avez pas toujours le temps de vous en préoccuper ou vous ne savez pas quel média choisir. Sage vous accompagne avec son offre Abonnement Veille Légale.

Votre abonnement Veille Légale

Profitez d'une formule interactive et échangez avec d'autres entrepreneurs partageant vos préoccupations.

- **3 web conférences** animées par des experts métier
- **Chat en ligne** via Twitter pour échanger avec nos experts et vos pairs
- **Rediffusion en replay**
- **Fil d'actualité dans votre logiciel grâce l'IntuiSage** pour toujours être informé.

VOS 3 WEB CONFÉRENCES À NE PAS MANQUER



Réservez dès maintenant ces 3 dates :

- **22 mars 2016**
- **5 juillet 2016**
- **15 novembre 2016**

Vos bénéfices

Connaître la loi et la comprendre

Nos experts décryptent les lois pour vous et les simplifient. Vous vous les appropriiez et identifiez celles qui vous impactent au quotidien quel que soit votre secteur d'activité.

Garantir votre conformité avec la législation

Sage collabore étroitement avec les instances gouvernementales et administratives pour vous garantir des logiciels 100% légaux.

Nos experts traitent et vous présentent les dernières lois et décrets et les éventuels reports d'application. Vous êtes certain d'être au fait de l'actualité législative.

Maîtriser les impacts au sein de votre logiciel

Vous identifiez les changements et utilisez votre solution de manière optimale.

Format interactif pour répondre à vos besoins

Vous posez vos questions et réagissez en live par chat via Twitter. Profitez de cet espace de parole pour échanger avec d'autres entrepreneurs partageant vos préoccupations.

Accéder aux conférences en toute liberté

Quelle que soit votre solution, ces conférences sont ouvertes à tous.

De quoi parlerez-vous ?

Déclaration Sociale Nominative... Compte Personnel de Formation... Loi de Finances... Simplification du bulletin...

Pour nous rejoindre, contactez-nous au : **0 825 000 464** Service 0,15 € / min + prix appel